Fiche commerciale

Date de mise à jour :

21/08/2015

# FAAR PATE AMM PROFESSIONNELLE

Cette pate pâte associe appétence et efficacité pour une application nette, rapide et précise.
Ce support est idéal pour les applications où la dispersion de l'appât ne peut être tolérée.

1 - COMPOSITION
Matière active : Bromadiolone
Taux de matière active : 0.005 %
Support : pates fraiches

2 - AGREMENT, AUTORISATION DE VENTE
A.M.M. FR-2014-0091

3 - MODE D'ACTION
Par ingestion répétée
Anticoagulant

4 - Recommandations

Le produit ne doit être utilisé que dans des boites d'appâts sécurisées ou dans d'autres stations d'appâts couvertes. Les postes doivent être placés de manière sûre pour minimiser les risques d'accès au produit et d'ingestion par des enfants ou des animaux non cibles. S'assurer que les boîtes sont correctement fermées pour éviter que les appâts ne soient sortis des postes par les rongeurs. Ne pas disposer sur des surfaces et des ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale.
Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. Déposer les postes d'appâtage usagés, les appâts non consommés, non utilisés et entraînés hors des postes d'appâtage en déchetterie ou dans tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ne doit pas être réutilisé ni recyclé. Les postes d'appâtage ne doivent pas être utilisés pour contenir d'autres produits que les rodonticides. Retirer tous les postes d'appâtage après la fin du traitement. Consulter la FDS.

5 - Mode d'emploi

Porter des gants norme NF EN 374 (parties 1,2 et 3). Ne pas ouvrir les sachets. Disposer dans des postes d'appâtage tous les 100m2 : 40g pour les souris, de 60g à 100g pour les rats. Les postes doivent être placés le long des chemins empruntés par les rongeurs et dans les endroits les plus fréquentés. Ne pas appliquer le produit directement dans les terriers. Inspecter et réapprovisionner les postes d'appâtage trois jours après la première application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé. Ne pas les postes d'appâtage entre deux applications. Ramasser les appâts restants, les détruire conformément à la règlementation en vigueur. Ramasser les cadavres, les enterrer ou les envoyer à l'équarrissage (à partir de 40kg). Les symptômes apparaissent 36 h après l'ingestion et les rongeurs meurent en 2 à 4 jours. Retirer tous les postes d'appâtage après la fin du traitement.
Adapter le nombre de blocs préconisés par poste d'appâtage à la dose efficace recommandée et respecter les

intervalles d'application du produit. Le nombre de poste d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation.

Suite 5 - Mode d'emploi

Alterner les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents afin d'éviter l'apparition de phénomènes de résistance. Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et mesures d'hygiène. Vérifier l'efficacité du produit sur site : le cas échéant, les causes de diminution d'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance. Ne pas utiliser les produits dans des zones où les cas de résistance sont suspectés ou établis. Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement ou de signes pouvant être interprétés comme un développement de résistance.

6 - ANTIDOTE : Vitamine K1

7 - CONDITIONNEMENT : S/391 - Seau de 5 kg